



L'Arçonnéen

« L'automne est
une saison sage
et de bon conseil »

Le mot du Maire

La rentrée scolaire 2016 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous étions cependant inquiets quant au nombre d'enfants inscrits proche du seuil de fermeture fixé à 156 élèves. Finalement, 157 élèves étaient présents le jour J soit 8 de moins que l'an passé. Ils sont encadrés par 7 enseignants et 3 ATSEM. Cette diminution s'explique notamment par le départ d'élèves vers la 6^{ème} non compensé par les arrivées ; mais aussi, au flux des départs et arrivées de familles sur la commune, il faut ajouter le passage d'une dizaine d'élèves vers le privé. Ceci mérite réflexion. Notre groupe scolaire dispose pourtant de nombreux atouts. D'importants travaux de restauration des bâtiments ont été réalisés au cours des années passées. Le réseau informatique a été totalement refait en décembre dernier et au cours de l'été, la totalité du parc informatique de la classe dédiée a été remplacé par un équipement neuf.

Comme annoncé dans l'Arçonnéen précédent, la restauration scolaire a été transférée à la SODEXO dans le cadre d'une délégation de service public puisqu'il s'agit d'une compétence obligatoire de la Communauté Urbaine d'Alençon. Le nombre d'élèves inscrits à ce service avoisine les 130, nombre équivalent à celui de l'an passé. Une centaine de repas ont été servis lors des premiers jours d'activité. Les inscriptions auprès du service jeunesse sont légèrement supérieures à l'an passé avec 120 enfants, aussi bien dans le cadre de l'accueil du soir que pour les petites vacances et pour les TAPS.

Ces activités sont encadrées par David et Eric épaulés par 7 animateurs. Tous attendent avec impatience la mise en service du nouveau local pour mi-septembre. L'inauguration de ce local devrait avoir lieu le 22 octobre prochain.

Les travaux de remplacement des canalisations réalisés par le syndicat d'eau de Champfleur-Gesnes se déroulent normalement. Vu l'importance des rues impactées, la programmation a été effectuée de façon à engendrer le moins possible de gêne pour les usagers. Une attention particulière a été portée à proximité des commerces du centre-bourg.

MANIFESTATIONS À ARÇONNAY

SEPTEMBRE

26 – Bal Génération Mouvement

OCTOBRE

- 2 – Loto du comité des fêtes
- 9 – Brevet Cyclo salle des associations
- 17 – Réunion publique Centre culturel Henri Gardien
- 21 – AG de la FNACA
- 26 – Réunion fin d'année Génération Mouvement
- 29 – Soirée dansante Comité des Fêtes

NOVEMBRE

- 5 et 6 – Expo ART' çonnay
- 11 – Commémoration FNACA
- 19 – Repas des séniors de la commune
- 19 – AG Cyclo
- 24 – AG de la Pétanque à 18h salle de la musique

26 – Loto Génération Mouvement

DÉCEMBRE

- 14 – Bûche Génération Mouvement
- 16 – Noël des enfants Comité des fêtes et Commune
- 31 – Soirée de la Saint Sylvestre

LE CAMP DES JEUNES

Sur le plan de la fréquentation, nous pouvons parler de succès puisqu'en moyenne, 50 enfants et adolescents ont été accueillis par jour.

Cette année, l'accent avait été mis sur l'organisation de colos de quelques jours pour les 6-8 ans et les 8-11 ans.

Les enfants en sont ressortis enchantés de leur vie de groupe, les yeux agrandis par le voyage à travers les continents que leur ont fait vivre les deux animateurs Maïwenn et Ludo durant les veillées, à la lumière d'un petit feu de camp, au son des djembés et des circonvolutions des bolas éclairées.

Rendez-vous en juillet 2017.



La rentrée scolaire 2016 sous le soleil

Etat-civil

NAISSANCES

CHERUBINI Clara Manon Kayliah	14 juillet 2016
LEMARIÉ Élyna Karine Sandy Marie-Thérèse	07 Août 2016
LABRIT Sasha Kevin Mickaël	18 Août 2016
DEROQUET Lya Raymonde Cornélie	18 Août 2016

MARIAGE

DAVY Arnaud et CALU Mélinda	03 Septembre 2016
JARRY Damien et PELOUIN Jennifer	03 Septembre 2016

DÉCÈS

FLORENT Daniel Germain Maurice	24 Juillet 2016
--------------------------------	-----------------



MAIRIE • 1, place du 8 Mai 1945 ☎ 02 33 31 26 30 • Fax 02 33 29 54 52

mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT
Fabrice CHOMARD / Jacqueline ZEPHIR / Catherine GOUPIL / Martine CHAPPELLIERE / Jessy COCHEREL

Horaires d'ouverture de la Mairie : Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 15h à 17h45



INFORMATIONS ET RAPPELS SUR LE BIEN VIVRE DANS NOTRE COMMUNE

LA LÉGISLATION SUR LES DÉJECTIONS CANINES

Suite à des plaintes de plusieurs habitants de la commune, nous vous rappelons la législation :

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties en lien avec un passage piétons.

En dehors des cas précités, les déjections sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

LES NUISIBLES SUR LA COMMUNE

Depuis l'été, nous avons enregistré plusieurs demandes concernant les nuisibles.

Les rats, les ragondins, les frelons asiatiques ou non font l'objet de traitement d'éradication spécifique.

Pour connaître la marche à suivre, consulter l'arrêté préfectoral de la Sarthe (consultable sur internet ou à la mairie) ou contacter la F.D.G.D.O.N. de la Sarthe (Fédération Départementale des Groupes de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Sarthe). Contacter la Fédération au 02 43 85 28 65.

Concernant les frelons, en Sarthe les pompiers interviennent à la demande, contrairement aux départements voisins.

SORTIE DES SACS POUBELLES - PROBLÈME D'INSALUBRITÉ

Concernant la sortie des sacs déchets ménagers, papiers et plastiques nous rappelons que le ramassage a lieu les mardis et vendredis.

Les sortir à l'avance engendre des insalubrités ; les rats, les animaux errants percent les sacs et compliquent la tâche des agents de collecte.

A partir du 1^{er} novembre 2016, de nouvelles consignes de tri seront mises en place. Une notice d'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants de la CUA. Le changement concerne les cartons et cartonnettes, emballages de riz, céréales, gâteaux, emballages de yaourt qu'il faudra mettre dans les sacs bleus.

LES NUISANCES SONORES

Nous rappelons qu'il est conseillé d'éviter les nuisances sonores de 22H à 7H pour la tranquillité de tous afin rendre les relations de voisinage agréables et ce, quel que soit le bruit commis.

Les nuisances sonores de jour peuvent aussi engendrer des gênes si elles sont répétées, intenses et durables.

LA TAILLE DES HAIES : EN RÉFÉRENCE AU CODE CIVIL ART. 671 ET 672

Dans un premier temps se renseigner sur le règlement de son lotissement et en l'absence de réglementation locale ou d'usage voici les indications à suivre :

- une distance minimale de 0.50 m de la limite séparative pour les plantations dites de basses tiges ne dépassant pas 2m de hauteur,
- une distance de 2m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres dits de hautes tiges destinés à dépasser 2m de hauteur,
- la distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre,
- la hauteur se mesure du niveau du sol jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

- mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur,
- mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous,
- mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.

Obligation de taille et d'égoutage :

- tout propriétaire est tenu de couper les branches qui dépassent chez son voisin ou sur la voie publique au niveau de la limite séparative au minimum.



LES INFOS DE LA COMMUNE



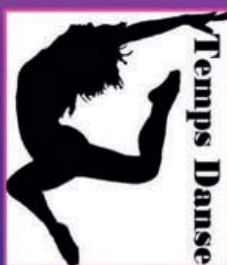
DÉFIBRILLATEURS

2 défibrillateurs ont été installés sur la commune : 1 près de la salle Henri Gardien et l'autre au gymnase.

Ce site est équipé d'un défibrillateur cardiaque



Article R.6311-15 du code de la santé publique : « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe. »



ARCONNAY
DANSE
moderne

SALLE HENRI GARDIEN

TARIFS annuels

Enfants

Cours de 45 min Commune 93 € Hors commune 109 €
Cours de 1h Commune 117 € hors commune 133 €

Adultes

Commune 133 €...Hors commune 147€

Renseignements au 06-14-90-26-62

Avancement des travaux de voirie

Le retour de vacances fut parfois désagréable sur les routes communales. Tous ceux qui ont emprunté la rue du Chêne, du côté de la boulangerie, ont été particulièrement secoués par les vibrations occasionnées par les matériaux de comblement des tranchées liées au remplacement des canalisations d'adduction d'eau potable.

Vous l'avez constaté, la tranchée n'est pas définitivement refermée dès la pose de la nouvelle canalisation. En effet, avant sa mise en service, cette dernière doit subir des essais d'étanchéité. Si ces tests ne sont pas satisfaisants, il faut rouvrir la tranchée pour reprendre la pose des tuyaux. Pour cette raison, l'entreprise procède à la réfection de la voirie une fois les tests d'étanchéité conformes.

Mais rassurez vous, pour le secteur du bourg, les travaux devraient être terminés début octobre.

Les travaux de réfection des canalisations d'AEP se déplaceront ensuite sur la route du Parc Poisson (route de Bérus) puis sur la rue des Grandes Haies. Là encore des déviations seront mises en place.

Les travaux de sécurisation de l'école débuteront durant les vacances de la Toussaint. Ils consisteront d'une part à la pose de coussins berlinois sur la rue du Moulin à vent aux abords de l'école et d'autre part, à une modification des règles de priorité sur cette même route.

L'objectif de ces aménagements est de forcer les automobilistes à ralentir dans cette zone où ils croisent nos enfants et leurs accompagnateurs.

Pour des raisons d'obtention de subventions, nous avons été obligés de reporter les travaux d'amélioration de la circulation sur la place Saint Germain, ainsi que plusieurs aménagements de trottoirs et passages piétons au début de l'année 2017. Pour le trimestre à venir, la commission voirie travaillera sur l'organisation du stationnement des véhicules, rue Léonard de Vinci, et continuera l'étude de l'enfouissement des réseaux aériens. Enfin en cette période de travaux sur la commune, vous l'avez tous constaté, il n'est pas rare de croiser un engin de chantier, des ouvriers ; Il est donc important afin de réduire les risques d'accidents de circuler avec des vitesses adaptées à la situation. Ces dernières seront parfois nettement inférieures aux 50 km/h que nous devons tous respecter dans l'agglomération.

Frédéric SCORNET, Adjoint chargé de la voirie

Avancement des travaux bâtiments

Le Centre d'Animation Jeunesse : Les travaux de réalisation du nouveau bâtiment vont bientôt être livrés au service d'animations pour la jeunesse. Ce nouvel équipement va permettre d'y réaliser des activités dans des conditions très favorables. Quelques ajustements ont été réalisés en cours de chantier afin de tenir compte des contraintes techniques ou des opportunités recensées pour optimiser la maintenance. Le Citypark a ainsi été déplacé afin d'améliorer son implantation dans son environnement.

Des agents du personnel communal et des élus ont assisté aux réunions de chantier afin de suivre le bon déroulement de celui-ci. Cette présence a permis de tirer profit des compétences et expériences de chacun pour échanger avec l'architecte sur les aspects techniques des travaux ou des conditions ultérieures d'exploitation du bâtiment. Il est à noter, que même si cela ne peut pas être un critère de sélection des entreprises, pour réaliser ces travaux, ce sont essentiellement des entreprises régionales qui sont intervenues.

Le bâtiment se situe sur deux niveaux. L'accès au niveau supérieur s'effectue par un escalier situé au milieu de l'ouvrage. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite s'effectue à proximité par un élévateur. À l'étage, les deux grandes salles sont largement équipées de rangements permettant d'exploiter la forme de la charpente. Au rez-de-chaussée, le chauffage au sol limite les contraintes en termes d'aménagement du fait de l'absence de radiateur. Les couleurs et les larges surfaces vitrées participeront à la qualité de l'ambiance générale et à l'impression de chaleur dégagée par les lieux. Bien évidemment ce bâtiment a été équipé de moyens adaptés à l'évolution des besoins pour l'animation et notamment en termes de réseau informatique. Nous imaginons que les parents, enfants et animateurs apprécieront le déménagement qui pourra se réaliser avant l'inauguration du mois d'octobre. Ce sera alors l'occasion de vous faire découvrir cette réalisation qui est l'aboutissement d'une démarche entamée par l'équipe municipale précédente.

Laurent NOE, Adjoint chargé des bâtiments



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS À ARÇONNAY

ARÇONNAY DYNAMIC' STEP 2016

Reprise des cours au foyer Henri Gardien.

L'association "ARÇONNAY DYNAMIC STEP" vous propose comme l'an passé 4 disciplines :

- Le Step avec Valérie PAIMBLANC le mardi de 19 h 15 à 20 h 15. Prix 85 euros plus 15 euros adhésion-assurance. Reprise des cours mardi 13 septembre 2016
- La Zumba avec Mirna PAYACAN le mardi de 20 h 30 à 21 h 30. Prix 105 euros plus 15 euros adhésion-assurance. Reprise des cours 13 septembre 2016.
- Le Yoga avec Yvan HACHEREZ le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30. Prix 105 euros plus 15 euros adhésion-assurance. Début des cours mercredi 14 septembre 2016.
- La gym avec Mme SEVIGNAC, le mercredi de 19 h 45 à 20 h 45. Prix : 70 euros plus 15 adhésion-assurance. Reprise des cours mercredi 14 septembre 2016.



Le judo a repris ses activités le vendredi à partir de 17h15.

Pour tous renseignements contacter :

Martine Quentin au 02 33 31 81 00 ou au 06 84 83 94 49.

LE BUREAU DE ARÇONNAY DYNAMIC' STEP



LES COURS DE TENNIS DE TABLE

LE PING
UN SPORT POUR TOUS
REJOIGNEZ-NOUS !

3 séances gratuites!

AMUSEZ-VOUS aussi en club !

Venez découvrir le Ping à Arçonnay
Ambiance conviviale

Arçonnay en Fête

GRAND LOTO

DIMANCHE 2 OCTOBRE A 14H00

AU FOYER HENRI GARDIEN

DU COMITE DES FETES D'ARÇONNAY

18 PARTIES ET 1 PARTIE SPECIALE ENFANT GRATUITE

1 CARTON 3€, 2 CARTONS 5€, 6 CARTONS + 1 GRATUIT 15€, 10 CARTONS 20€

A GAGNER :

TV LED FULL HD 123CM

NESPRESSO

ASPIRATEUR

PLANCHA

Ainsi que de nombreux autres lots....

TIREUSE A BIERE

SMARTBOX

SAC A OUTILS COMPLET MAGNUSSON

ETABLI PLIANT BLACK & DECKER



Génération Mouvement

Propose à ses adhérents tout au long de l'année de nombreuses activités.

- Vente de tickets sur présentation de la carte GM à la salle des Associations :
 - Le Mardi de 13h30 à 14h00 et 17h30 à 18h00
 - Le jeudi de 13h00 à 13h30.

Venez nombreux à notre loto le 26 novembre à 14h, au Foyer Henri Gardien.

Pour tous renseignements ou toute nouvelle adhésion au Club :

Contacteur : Mr LECHAT : lechatjeanmarie@sfr.fr

Mr DAGUET : pascal-daguet@orange.fr

LOTO

PARTIE SPECIALE ENFANTS LOTO+

Arçonnay
au Foyer Henri Gardien

samedi 26 Novembre 2016
à 14h ouverture des portes à 12h

